

ABONNEMENTS.

Un mois, 4 fr.
Trois mois, 11 »
Par la poste, 13 »
En N°. 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIÈGE.

ANNONCES, 20 centimes par ligne

ON S'ABONNE au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

Table of train schedules (CHEMIN DE FER) with columns for destinations (LIEGE, BRUXELLES, ANVERS, GAND), departure times, and prices.

ALLEMAGNE. — Francfort 2 aout.

Hier de grand matin on a trouvé placardées plusieurs affiches révolutionnaires; l'on y avait apposé un cachet avec l'inscription L'ASSOCIATION POUR LA JUSTICE ET LA PATRIE!

Déjà il y a quelque temps, les autorités avaient reçu des lettres anonymes qui leur annonçaient que des troubles allaient éclater, ou du moins que l'on en avait formé le projet.

Cependant rien ne s'est passé qui ait troublé un moment l'ordre public, si ce n'est que quelques réverbères ont été brisés hier pendant la nuit.

FRANCE. — Paris le 4 août.

Hier, à quatre heures et demie du soir, plusieurs personnes de la cour et de la famille royale se sont rendues à Saint-Roch dans la chapelle du Saint-Sépulchre qui est demeurée fermée au public, pour assister aux prières qui ont été faites pour l'heureuse délivrance de la princesse Hélène.

On était très-occupé ce matin des nouvelles de Neuilly, une forte application de sinapismes a paru nécessaire pour alléger les douleurs pesantes de tête dont le roi était très-souffrant depuis l'accident que nous avons rapporté.

Il ne parait pas que l'indisposition du roi ait rien de grave, car le Journal des Débats rapporte qu'avant-hier, dans la soirée, M. le président du conseil a travaillé avec S. M.

M. le ministre du Brésil et M. le ministre de Belgique ont eu l'honneur d'être reçus par S. M.

Hier, le roi et M^{me} Adélaïde sont arrivés aux Tuileries à midi un quart. M. le ministre de l'intérieur, et ensuite M. le président du conseil, ont travaillé avec S. M. Le roi a visité le Musée. A cinq heures, S. M. est partie pour Neuilly.

Le comte de Lowenhielm, revenu mardi matin de son ambassade à Londres, pour reprendre son poste à Paris, a eu mardi soir l'honneur d'être reçu par le roi à Neuilly, et de présenter pour prendre congé son secrétaire de légation, le baron de Wahrendorff, qui va occuper à Bruxelles le poste de chargé d'affaires de Suède et de Norvège.

La comtesse de Lipona a autorisé son fondé de pouvoir à Paris à répartir entre ses quatre enfants la moitié de sa pension. Ce secours sera très-utile à ses deux fils qui sont aux États-Unis, où ils n'ont d'autre ressource qu'un honorable travail.

Il y a eu ce matin réception chez le maréchal Soult, qui, jusques à ce moment, avait cru devoir tenir sa porte close devant la foule des visiteurs. Les salons se sont remplis pendant le déjeuner du maréchal, où avaient pris place

FEUILLETON.

SOUVENIRS INTIMES DU TEMPS DE L'EMPIRE.

AU CAMP DE BOULOGNE.

Napoléon seul connaissait tout ce qu'il voulait faire. Il ne voyait, pour ainsi dire, dans ses ministres que des premiers commis propres à exécuter aveuglément les ordres qu'il donnait, lorsqu'il était à Paris; il ne les considérait plus que comme les concierges de sa politique domestique, quand les événements qu'il méditait l'appelaient dehors de la capitale ou des frontières de son empire.

La mort de Paul I^{er} avait rendu au cabinet de St.-James toute son influence sur celui de St.-Petersbourg; la politique britannique, si bien servie par l'événement qui avait ensanglanté le salon de Czars, entraînait de plus en plus le jeune Alexandre dans un système d'hostilité contre le nouvel empire. Quelques historiens ont prétendu que l'attentat commis sur le duc d'Enghien contribua surtout à cette alliance. C'est, selon nous, faire trop d'honneur à la diplomatie. Le prince qui abandonnait secrètement les alliés de son père, pour suivre la direction des hommes d'état soupçonnés d'en avoir provoqué le meurtre, ne devait pas s'indigner beaucoup d'une mesure politique qui frappait, au loin, un individu étranger à ses affections. Quoi qu'il en soit, Napoléon, dans la prévoyance d'une rupture prochaine avec la Russie, voulut encore inspecter l'armée qu'il avait commencé de rassembler sur les côtes de la Manche et disposer les soldats à une nouvelle campagne continentale, tout en paraissant menacer ses redoutables adversaires d'outre-mer.

Dans ces sortes d'occasions, il arrivait à Boulogne au moment où les troupes s'y attendaient le moins. Il montait aussitôt à cheval, parcourait les divers camps, et était déjà de retour dans son cabinet aux Tuileries, que ceux qui étaient à Boulogne le croyaient encore au milieu d'eux. Il partait ordinairement de Paris à une ou deux heures de la nuit, déjeunait le matin à Beauvais, dînait à Abbeville et arrivait le soir même, ou le lendemain avant le jour, à Boulogne. Il faisait habituellement ce trajet en 24 ou 25 heures, y compris les temps de repos. Ceux qui l'escortaient étaient d'autant plus à plaindre, qu'à peine descendu de voiture il montait à cheval et y restait quelquefois jusqu'à la nuit. Il ne rentrait pas au quartier-général qu'il n'eût vu le dernier soldat, le moins

MM. Excelmans, Bory St-Vincent et divers membres de la famille. Le modeste repas terminé, le maréchal, précédé d'un quasi-état-major, a trouvé dans le salon blanc et dans la galerie une brillante assistance.

Toutes les classes de la société, toutes les spécialités de la science, des officiers supérieurs de toutes armes, des pairs, des administrateurs, des députés, des préfets, le chef du personnel de la guerre, le directeur d'Afrique, l'amiral Truguet, les lieutenants-généraux Roguet, Reille, Pajol, Darriule; MM. Cazy, Gerbidon, St-Hilaire, de la marine; le secrétaire-général des finances; M. Mignet, de l'Institut; les sous-préfets de Soeaux et de Saint-Denis; M. de Jussieu; M. Veron du CONSTITUTIONNEL; le juge-de-peace du 4^e arrondissement, les maires du 2^e, du 8^e et du 4^e; les conseillers Beranger, Isambert, etc., etc., témoignaient leur sympathie à l'illustre citoyen qui avait si noblement représenté la nationalité française.

Le maréchal s'est montré touché de cette unanimité de suffrages: les personnes qui ont pu entendre ses paroles ajoutent qu'il a répété plusieurs fois le mot de Napoléon: que « la France et l'Angleterre unies devaient présider aux destinées de la civilisation et les diriger pour le bonheur des peuples. »

On a fait circuler hier un projet de souscription pour un banquet que le commerce de Paris donnerait au maréchal Soult comme à un des représentants de l'industrie des fers. Il paraît que cette proposition a été favorablement accueillie.

Une grande réunion de notabilités politiques, industrielles et militaires a dû avoir lieu aujourd'hui au château de Maisons, chez M. Laffitte. Il paraît que le motif de cette réunion est une sympathie nationale pour les principes politiques professés à Londres par l'ambassadeur extraordinaire. On annonçait que la famille de lord Granville y était invitée.

On nous assure que des négociations directes pour le nouvel emprunt espagnol sont entamées entre M. James Rothschild et le gouvernement de Madrid. C'est pour poursuivre ces négociations que le riche banquier a été prendre les eaux dans les Pyrénées.

Plusieurs journaux, sur la foi du Journal de Paris, ont inséré hier, au sujet de l'organisation de la compagnie du chemin de fer de Paris à la mer, une note qui contient de nombreuses inexactitudes.

M. Virla n'est pas chargé exclusivement de la direction des travaux; M. Frisard dirigera la section entre Rouen et la mer, et M. Bineau sera chargé également, en chef du service métallique, des machines et des bois.

Quant aux chiffres indiqués pour les traitements, il n'en n'est pas un seul qui soit exact. Enfin le siège de la compagnie n'est point rue de la Chaussée-d'Antin, dans l'hôtel occupé en partie par la légation de Belgique, mais rue Richelieu, 102.

dre atelier, et qu'il n'eût parlé à tous les chefs des nombreux services qu'il avait fait organiser en même temps.

Cette fois, il était parti de St-Cloud le 18 juillet 1804, deux jours après la cérémonie qui avait eu lieu aux Invalides à l'occasion des nouveaux drapeaux qu'il avait donnés à l'armée. Les soldats qui étaient à Boulogne s'occupaient des préparatifs de la réception qu'ils voulaient faire à leur empereur (car Napoléon avait annoncé qu'il irait lui-même distribuer les croix de la Légion-d'Honneur à l'armée de Boulogne.) Tout-à-coup ils l'aperçurent monté sur une petite baraque, au milieu du port. Il examinait les travaux, encourageait les ouvriers et pressait les ingénieurs, auxquels il disait d'un ton d'humeur: « Messieurs, nous n'en finirons jamais. » Son incroyable activité semblait l'avoir multiplié; on le voyait partout.

Cependant presque toutes les troupes qui étaient en France avaient été réunies en divisions et cantonnées sur les côtes, depuis l'embouchure de l'Escaut jusqu'à celle de la Seine. L'armée de Boulogne se composait alors d'environ cent cinquante mille hommes d'infanterie, et de quatre-vingt mille de cavalerie, ces soldats avaient été répartis dans quatre camps principaux: le camp de droite, le camp de gauche, le camp de Vimeux et le camp d'Ambleteuse. Les troupes ainsi rassemblées, on les avait occupées et disciplinées à la manière des Romains; chaque heure avait son emploi, le soldat n'avait quitté le fusil que pour prendre la pioche, et la pioche que pour reprendre le fusil. Les ponts et chaussées avaient eu d'immenses travaux à faire. Ils avaient été exécutés par eux; c'étaient eux qui avaient creusé le port de Boulogne, construit une jetée et un pont de halage, ouvert d'immenses bassins pour recevoir les bâtiments de la flotille.

Dans un de ces bassins que Napoléon visita le lendemain de son arrivée, un jeune soldat de la garde enfoncé dans la vase jusqu'aux genoux tirait de toutes ses forces, sans pouvoir le dégager, une broutilte encore plus embourbée que lui. Tout couvert de sueur il jurait et pestait comme un véritable charretier embourbé, lorsque le hasard le faisant regarder derrière lui, il aperçoit à quelque distance l'empereur accompagné de Berthier; aussitôt il se met à chanter d'un ton sentimental, ce rondeau d'un opéra-comique, alors fort en vogue à Paris et qui finissait ainsi:

« Vous qui protégez les amours, »

« Venez, venez, à mon secours. »

Aux roulades plus encore qu'à la pantomime du travailleur, Napoléon s'arrête, regarde et ne peut s'empêcher de sourire en voyant la situation du soldat; il lui fait signe de venir à lui; celui-ci abandonne sa broquette et accourt en passant coquettement ses doigts dans ses cheveux pour se donner une tenue plus présente.

Le capitaine Métayer, commandant le navire le Nouveau Persévérant, qui vient d'arriver à Bordeaux, a quitté Montevideo le 26 mai; il déclare qu'il y avait à son départ, sur la rade de Montevideo, 14 ou 15 navires français, et 60 ou 70 navires d'autres nations, dont une partie attendait la levée du blocus de Buenos-Ayres. L'escadre française bloquait toujours ce port; on avait l'espoir de le voir lever bientôt.

L'état politique de Montevideo était peu satisfaisant; les dissensions civiles continuaient.

On écrit de Rouen:

« Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'un épouvantable incendie a éclaté ce matin à Elbeuf, chez M. Victor Grandin; déjà, dit-on, trois ou quatre bâtiments ont été la proie des flammes. »

Des gendarmes d'Elbeuf sont venus annoncer ce sinistre à Rouen et demander des secours. Nos braves pompiers se dirigent en toute hâte sur Elbeuf.

PS. Neuf heures du matin. Nous apprenons qu'on est maître du feu. Les détails nous manquent. »

On lit dans le Courrier de Lyon:

« Nous avons annoncé l'arrivée de M. de Châteaubriand; le noble vicomte doit repartir cette nuit pour Paris et terminer ainsi un voyage d'une quinzaine de jours pendant lequel il a visité les côtes de la France les plus inconnues. Le voyage de M. de Châteaubriand avait été tout à la fois entrepris dans l'intérêt de sa santé, car le grand écrivain souffre d'un rhumatisme à la main droite, et dans un but littéraire puisqu'il allait voir le golfe Juan et Cannes, pour reconnaître l'itinéraire de Bonaparte. »

On donne à Paris un tout autre motif au voyage que M. de Châteaubriand a entrepris dans les provinces méridionales. Tout le monde a pu remarquer la dissidence qui s'était introduite dans le parti légitimiste. Les royalistes purs repoussent les opinions du noble vicomte et refusent de s'allier avec lui. Il paraît qu'il a voulu visiter lui-même les légitimistes du Midi, afin de les rattacher, s'il est possible, aux mêmes opinions politiques. Il paraît qu'il n'a pas du tout réussi, car nous voyons que le Réparateur de Lyon qui est une des feuilles du parti, annonce son passage dans cette ville, sans entrer dans aucun détail et sans faire valoir l'honneur de cette visite, comme l'a fait la GAZETTE DU MIDI de Marseille. »

Voici la dernière version du COURRIER FRANÇAIS sur la fabrication, la vente, la saisie de fausses pièces diplomatiques: « On raconte que des allusions équivoques de quelques ambassadeurs avaient donné, depuis un certain temps, lieu de penser que plusieurs membres du corps diplomatique étaient abusés par de faux rapports de quelques intriguants. A force de recherches on parvint à savoir que le sieur Chaltas, prétendait avoir des accointances, avec le département

— Ah! ah! M. le troubadour, lui dit Napoléon en souriant, de quel pays êtes vous?

— De Paris, sire, enfant du faubourg St-Antoine.

— Je l'aurais parié. Vous êtes dans ma garde à ce que je vois: quel régiment?

— Le premier de grenadiers, sire, 1^{er} bataillon, commandant Gros.

— Depuis quand?

— Sire, depuis que vous êtes empereur.

— En ce cas, mon cher, il n'y a pas long-temps, reprit-il d'un ton facétieux; il y a même trop peu de temps pour que je te fasse sous-officier, n'est-ce pas?

— Sire, votre majesté en a le droit; elle a même celui de me faire officier.

— Le crois-tu? fit Napoléon en clignant de l'œil.

— Parole d'honneur, sire, repris le soldat avec un sérieux imperturbable et en portant le revers de sa main à son front.

— Eh bien! moi, je n'en suis pas certain, ajouta l'empereur en lui rendant ironiquement son salut; mais conduis-toi bien, ne fais pas tant de roulades, et je te ferai nommer sergent, l'année prochaine; après cela, si tu as de l'ambition et que tu veuilles l'épaulette, c'est sur le champ de bataille que tu la trouveras; c'est là que j'ai ramassé les miennes, moi! Je ne vois pas pourquoi je te favoriserais plus que je ne l'ai été jadis.

— C'est juste; cependant, sire, vous n'avez pas trop à vous plaindre, ajouta-t-il entre ses dents.

Ce fut pendant ce séjour de l'empereur à Boulogne que l'on vit s'achever, comme par enchantement, tous les établissements maritimes d'un grand port. On forma des magasins, on amassa des munitions. Jamais tête humaine n'embrassa conception aussi vaste et surtout n'en fit marcher simultanément les différentes parties avec autant d'activité, d'ensemble et de précision. On construisit les bâtiments en même temps qu'on fonda l'artillerie, qu'on fila les cordages, qu'on tissa les voiles. Napoléon avait fait louer l'année précédente, près de Boulogne, et à une demi-lieue de la mer, un petit château appelé le Pont de Briques, qui se trouvait sur la route de Paris; il avait fait faire de nombreuses réparations à cette habitation; dans les travaux de terrassement qu'on exécuta tout d'autour, on trouva quelques médailles de Guillaume-le-Conquérant, pu on découvrit un peu plus loin, vers le rivage, les restes d'un ancien camp de César et une hache d'armes romaine. Napoléon, toujours superstitieux, tira un heureux présage de cette découverte, et ordonna qu'on construisit à cette place la baraque qu'il devait habiter, destinant le château à l'établissement du quartier-général.

Cette baraque construite par M. Sordi, ingénieur en chef, était en

des affaires étrangères et avait des relations très-fréquentes et très-réelles avec M. Fabricius, chargé d'affaires et faisant l'intérim de la légation de Hollande en l'absence de M. de Fagel.

» Cette double découverte fit opérer une visite dans son domicile, et dans les nombreux papiers dont on opéra la saisie se trouvèrent une foule de pièces diplomatiques fabriquées, portant de fausses signatures, et quelques lettres non fabriquées, revêtues du seing de M. Fabricius. Le délit était patent; aussi Chaltas, dit-on, ne chercha point à le nier, il se vanta, au contraire, d'avoir trompé un diplomate qui se regardait comme habile, et en termes d'argot, d'avoir plumé un pigeon qui se croyait un aigle. Ces aveux, comme on le pense bien, faits en présence de la justice, furent consignés dans le procès-verbal.

» C'est dans cet état de la cause, à ce qu'on assure, qu'a eu lieu une explication entre M. le président du conseil et M. Fabricius. Nous n'en connaissons pas les détails, mais l'entretien a dû être très-dramatique.

» Après une explication de cette nature, la mission de M. Fabricius paraît ne pas pouvoir se prolonger. On prétend que ses passeports lui ont été offerts; d'autres disent qu'il a eu le bon esprit d'écrire à La Haye pour demander lui-même son rappel. Nous avons peine à croire à cette dernière version. Si, comme on le rapporte, M. Fabricius, au lieu de prendre toute l'affaire sous sa responsabilité personnelle et de se sacrifier ainsi à la raison d'état, a fait l'aveu qu'il était autorisé par sa cour dans les démarches qu'on lui reprochait et que dans ce but un crédit très-considérable lui avait été ouvert, si, disons-nous, il a commis cette faute diplomatique, il n'est guère capable de comprendre combien sa position est devenue intolérable en France.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

La *Sentinelle de Bayonne* signale une nouvelle violation du territoire français par les partisans de don Carlos. Dans la nuit du 24, six carlistes armés ont franchi la Bidassoa, et sont venus voler et maltraiter deux propriétaires espagnols qui s'étaient établis sur le sol de la France du côté de Vera.

— Les lettres de Madrid vont jusqu'au 28 juillet. On renouvelait encore les bruits de démission du général Espartero; mais on n'y croyait pas.

Les nouvelles de l'armée du centre étaient meilleures. On apprenait aussi de Barcelonne qu'un détachement d'artillerie de la marine royal anglaise était parti avec le capitaine-général pour faire le service des fusées à la Congrève.

— Le fameux comte d'Espagne a renouvelé son extravagant décret de 1850, qui ordonne, sous peine de mort, de se faire couper les favoris; et telle est la terreur qu'inspire le général, même aux partisans de sa cause, que les barbiers de Berga ne peuvent suffire à la besogne que leur procure ce sage décret.

BELGIQUE — Bruxelles, le 6 août.

On avait annoncé que le roi irait rechercher la reine à Paris, après son retour de son voyage d'Ardenne. S. M. restera à Bruxelles et S. M. la reine part de Paris aujourd'hui avec les jeunes princesses, pour arriver à Bruxelles demain soir ou après-demain dans la matinée.

— LL. MM., qui se rendront à Bruges pour l'inauguration du chemin de fer, du 12 de ce mois, descendront, à ce qu'on dit, chez M. le bourgmestre.

— La députation du conseil provincial du Luxembourg, au nombre de 25 à 50 membres, est attendue aujourd'hui à Bruxelles, par le second convoi de Liège. Plusieurs patriotes sont partis hier soir à sa rencontre jusqu'à Liège; d'autres ont dû se rendre ce matin à la station de Malines. La population de Bruxelles s'empresse, sans doute, de témoigner de ses sympathies pour des frères menacés dans la nationalité commune des Belges. La députation descend à l'Hôtel de l'Empereur, rue de l'Escaulier. (EMANC.)

— Nous espérons bien que nous ne verrons pas se renouveler à cette occasion les scènes fâcheuses dont Bruxelles a

planches comme les baraques d'un champ de foire, avec cette différence cependant, que les planches étaient soigneusement jointes au dehors et artistement peintes au dedans. Elle avait en outre l'avantage de pouvoir se démonter et remonter en une heure de temps, de sorte que l'empereur aurait pu la faire charger sur une charrette, et la transporter là où bon lui aurait semblé. Dressée, elle formait un carré long: une galerie, formée par un treillage en bois, régnait à l'entour. Elle était éclairée de jour par huit fenêtres latérales, et la nuit, par des réverbères placés à quatre pieds de distance les uns des autres.

La pièce principale était au milieu, elle servait de *salle de conseil*, et faisait face à la mer. On y voyait une grande table ovale recouverte d'un tapis de drap vert tout uni, avec un modeste fauteuil à bras pour l'empereur. Sur cette table étaient une demi-douzaine de flambeaux de cuivre, garnis de bougies, de papiers de toute dimension, une écriture et une poudrière en bois, avec quelques plumes taillées et jetées çà et là. Une immense carte des côtes de l'Océan et de la Manche était clouée en face de la fenêtre; tel était le mobilier de cette salle principale où Napoléon seul pouvait s'asseoir. Ses maréchaux, ses amiraux, ses généraux se tenaient debout, devant lui, lorsqu'ils étaient appelés à des conseils qui duraient quelquefois deux ou trois heures consécutives; ils n'avaient d'autre appui pour se reposer que la poignée de leur sabre. A droite de cette pièce était la chambre à coucher de Napoléon, fermée seulement par une petite porte vitrée. Là se trouvait un petit lit en fer de trois pieds de large, entouré d'un rideau en florence vert, fixé au plafond par un anneau de cuivre. Sur ce lit deux matelas et un sommier de crin, avec un traversin très-haut et très-dur: point d'oreiller. Napoléon ne s'en servit jamais qu'à Ste-Hélène, encore lui fut-il imposé par Antommarchi, son médecin, et seulement quelques jours avant sa mort. Deux couvertures, avec un couvre-pied de molleton blanc piqué et ouaté, garnissaient ce lit, devant lequel étaient placés deux chaises de paille: l'une au pied, l'autre à la tête du lit, comme pour figurer une table de nuit. A la croisée et à la porte vitrée étaient adaptés des petits rideaux semblables à celui du lit. Devant la croisée un télescope de cinq pieds de long sur quatorze pouces de diamètre, monté sur un pied d'acajou. A côté du lit à droite, une petite table recouverte d'une serviette blanche comme neige, sur laquelle étaient posés une cuvette et un pot à eau de porcelaine à filets dorés et quelques ustensiles de toilette d'une richesse et d'un travail exquis. Sur un tabouret à gauche du lit, une petite cassette en forme de malle, dans laquelle était le linge de corps de l'empereur avec un habillement complet. Au-dessus était accroché à un clou, un seul chapeau de rechange aux trois quarts déformés et très-usés. Napoléon le mettait de préférence lorsqu'il faisait ses courses, soit dans les divers camps, soit en mer. Il est à remarquer qu'il perdait souvent ce

été le théâtre il y a deux mois. De pareilles démonstrations seraient ce qu'on pourrait faire de plus désagréable aux représentants du Luxembourg peut-être de plus nuisible aux intérêts de leur province. (Obs.)

— Aujourd'hui, vers deux heures de l'après-midi, la proclamation suivante a été affichée sur tous les coins des rues de Bruxelles:

Patriotes de Bruxelles,
La députation du Luxembourg arrivera à la station du chemin de fer, aujourd'hui lundi, le 6 août 1838, à 5 heures de l'après-midi.

— Sur la proposition de M. Gendebien, le conseil communal a décidé hier qu'une adresse contre les 24 articles sera présentée au roi. La commission de rédaction se compose de MM. Gendebien, Van Volkem et Defacqz.

— Il a été décidé dimanche que le carrousel annoncé pour les journées de septembre aura lieu à midi.

— Le premier régiment de lanciers est arrivé à midi en ville venant du camp de Beverloo. Ils partent demain pour Tournai.

— M. François, éditeur, vient de publier la brochure annoncée depuis quelques jours, contenant les discours de MM. Drexler-Brézé et de Montalembert sur le débat hollandais, les protestations des conseils provinciaux contre le morcellement, précédés d'une préface intitulée: BELGES, CÉDERIONS-NOUS? Le tout forme une belle brochure grand in-8°. Jus qu'ici on n'avait pas publié en Belgique ces discours en forme de brochure.

Bruxelles, le 6 août. (5 heures.) — Toutes les valeurs étaient faibles. Fonds de l'Etat: dette active 2 1/2 p. c. 55 A., 5 p. c. 101 3/4 P., 4 p. c. 92 P., très offerts, 5 p. c. 75 3/4 et A. (1/4 de baisse depuis samedi). Société Générale titres en nom fl. 850 et P., certificats au porteur émission de Paris 1700 P.; Société de Mutualité 1170 (117) et A., Banque de Belgique 1410 (141) P.; Canal de la Sambre à l'Oise 1120 (112) P.; Sars-longchamps 1900 (190) A.; Manufactures des Glaces 1180 (118) A.; Asphalte de Seyssel société belge 1200 (120) A.; Chemin de fer de Cologne 997 P.; Caisse de Valenciennes 985 A., 990 P.

Au milieu de la dépréciation générale, les valeurs espagnoles ont continué à baisser, l'actif est resté pendant toute la bourse à 20 5/8 P.; les primes étaient très offertes à toutes les époques.

LIÈGE, LE 6 AOUT.

A Liège, comme à Dinant et à Namur, la réception la plus amicale a été faite aux membres députés du conseil provincial du Luxembourg. A peine l'arrivée en notre ville de ces Messieurs, était-elle connue, qu'une réunion de plus de cent personnes se forma à l'Hôtel-de-Ville. L'assemblée pria l'honorable M. Jammé, notre ancien bourgmestre, d'être son interprète dans cette circonstance, mission qu'il s'est empressé d'accepter.

Arrivé à l'hôtel d'Angleterre où MM. les députés du Luxembourg étaient descendus, M. Jammé s'est exprimé ainsi:

« Messieurs, un grand nombre de citoyens, auxquels l'honneur et la prospérité de la Belgique sont chers, réunis à la nouvelle de votre arrivée en notre ville, me prient d'être près de vous l'interprète de leurs sentiments. Comptez, messieurs, sur le concours de toutes les provinces; votre cause intéresse la Belgique. Continuons à rester unis, soyons modérés, donnons l'exemple de notre attachement à l'ordre public; nous détruirons ainsi les préventions qui existent encore contre nous à l'étranger. C'est le moyen d'assurer le succès d'une cause qui a pour elle le bon droit. »

MM. les officiers de la garde civique de leur côté, qui s'étaient réunis à l'hôtel du Gouvernement, se sont aussitendus à l'hôtel d'Angleterre, où M. le major Wasseige a porté la parole au nom de cette garde:

« Organe de la garde civique de Liège, a-t-il dit, nous éprouvons le besoin, à la nouvelle de votre arrivée, de vous exprimer notre sympathie pour nos frères du Luxembourg et du Limbourg.

« Votre cause est la nôtre; vos droits sont les mêmes.

» En 1830, vous vous êtes associés généreusement au mouvement national qui a fondé notre indépendance; soyez assurés qu'en 1838 tous les Belges, et nous particulièrement, ferons tous les sacrifices pour maintenir l'intégrité du territoire. »

chapeau, soit qu'il fut emporté au loin par le vent, ou qu'il tombât dans la mer, et que chaque fois on le lui rapportait fidèlement, comme un objet de vénération, que nul n'aurait osé s'approprier comme s'il eût craint de commettre une sorte de sacrilège.

De l'autre côté de la salle du conseil, et parallèlement à la chambre à coucher, était le salon qui servait de salle à manger, avec une office prise sur la largeur de cette pièce, meublée avec la même simplicité que les autres. Au dehors et derrière la baraque, deux cabanes servant l'une de cuisine, l'autre de logement aux gens de service.

Lorsque l'empereur avait du monde à dîner, ce qui arrivait presque tous les jours, Réchaud, son premier maître d'hôtel, donnait lui-même de sa personne en ne dédaignant pas de mettre la main aux casseroles; et dans ce cas, secondé par deux aides, il fonctionnait en plein air, à moins que le temps ne s'y opposât. Quant à la cave, elle était au quartier-général du pont de Briques et confiée à la garde spéciale de Phister, contrôleur de la bouche de la maison de l'empereur, le même qui plus tard se pendit aux Tuileries dans un accès de jalousie contre sa femme.

La baraque de l'amiral Bruix était à cent pas environ de celle de l'empereur. Quoique beaucoup plus petite que celle-ci, elle offrait la même distribution, mais elle contrastait singulièrement avec elle, à cause de son élégance et de la richesse de son ameublement: on eût dit l'appartement d'une petite maîtresse.

Entre ces deux baraques se trouvait élevé le sémaphore des signaux, sorte de télégraphe maritime qui faisait manœuvrer la flotte. Un peu plus loin la baraque du maréchal Soult, construite en forme de hutte de sauvage, éclairée par le haut et couverte en chaume. Puis enfin, sur cette même ligne une dernière baraque, celle de M. Decrès, ministre de la marine, construite à peu près dans le même genre que celle du maréchal, mais encore plus petite et plus incommode; vue de loin, elle ressemblait à un énorme éteignoir.

De sa baraque, l'empereur pouvait observer toutes les manœuvres navales. Lorsque le temps était clair, il voyait distinctement à l'aide de son excellent télescope, le château de Douvres et la garnison qui l'occupait. Les grenadiers à pied et à cheval, conjointement avec les marins de la garde, faisaient le service des baraques et du quartier-général.

Non loin du sémaphore se trouvait la *Tour d'ordre*, batterie formidable composée de six mortiers, de six obusiers et de douze pièces de vingt-quatre. Ces six mortiers du plus gros calibre qu'on eût jamais fondus, avaient 16 pouces d'épaisseur; ils portaient une charge de 45 livres de poudre dans la chambre, et chassaient une bombe de 600 livres pesant à 1,200 toises en l'air et à une lieue et demie en mer. Chaque

M. Dubois, président du conseil provincial, a répondu en ces termes:

« Messieurs, vous comprenez les sentiments que l'homme éprouve lorsqu'il se voit menacé dans ce qu'il a de plus cher; lorsqu'il est menacé d'être enlevé à sa patrie. Après avoir déposé nos craintes au pied du trône, nous sommes venus au milieu de vous pour vous presser la main, pour resserrer les liens de fraternité qui nous unissent depuis des siècles.

« Les sympathies que nous trouvons chez vous, nous y comptons. Le dévouement des habitants de la province de Liège à la cause de la révolution nous était un sûr garant que nous trouverions ici aide et secours.

« Les difficultés de la position dans laquelle la Belgique se trouve placée sont grandes, nous ne pouvons nous le dissimuler. Mais nous avons la conviction que, si l'union intime qui existe entre toutes les provinces continue à régner, nous saurons les surmonter. Oui, messieurs, tout le monde fera son devoir: le roi, les chambres, l'armée, la garde civique, maintiendront intact le territoire que le peuple a conquis, alors qu'il était dépourvu de tout, que rien n'était organisé. Nos droits sont sacrés et la justice de notre cause doit en amener le triomphe. Vive la garde civique de Liège! »

MM. les officiers de la garde civique sont restés une heure avec MM. les membres du conseil, qui sont partis le lendemain pour Bruxelles, par le second convoi du chemin de fer.

M. Triat vient d'ouvrir ses cours publics de gymnastique, rue du Collège. Ils ont lieu tous les jours, excepté le dimanche et les fêtes, le matin de 5 à 10, et l'après-midi de 2 à 5. La rétribution mensuelle est de 15 fr., ou, par mode de cachets, de 15 fr. pour 20 leçons. S'adresser à M. Triat, directeur de l'école de gymnastique, rue devant les Carmes, n. 440, à Liège. M. Triat donne aussi des leçons particulières.

Nous recevons quelques nouveaux détails sur l'accident arrivé le 5 de ce mois au convoi extraordinaire de militaires entre Louvain et Tirlemont. Sans vouloir en dissimuler la gravité, nous devons dire cependant que les suites n'en ont pas été aussi graves qu'on l'avait supposé. Personne n'a eu l'épaule démise; un seul militaire a été blessé assez légèrement, ainsi que l'un des machinistes. Voici du reste comment cet accident est survenu: Le convoi ordinaire venait de passer; les ouvriers, qui n'étaient pas prévus du convoi spécial, crurent pouvoir en toute sécurité lever un rail qui leur paraissait usé, ce qui est toutefois contraire au règlement d'après lequel jamais rail ne peut être levé, si ce n'est en la présence du surveillant chargé de prendre les précautions nécessaires, et notamment de faire placer des ouvriers en faction et arborer les drapeaux. (INDÉP.)

— A la première nouvelle de l'accident arrivé sur la section du chemin de fer de Louvain à Tirlemont, M. le ministre des travaux publics a pris un arrêté par lequel les ateliers de réparations seront tenus d'arborer au milieu de la route un grand drapeau à deux hampes qui servira de signal aux convois pour s'arrêter en temps utile.

Un arrêté royal du 31 juillet autorise l'établissement d'un salut à chanter, à perpétuité, tous les jeudis, avec distribution d'aumônes aux pauvres de la paroisse, créé dans l'église de sainte Véronique à Liège, par feu le sieur de Donnea de Grandaa.

— On écrit de La Haye au même journal, que vendredi matin, il y a déjà eu un conseil de cabinet où tous les ministres présents à La Haye ont assisté, et où l'on s'est occupé des dernières dépêches importantes arrivées de Londres.

— Les états provinciaux de Hollande se réunissent à la même époque que les nôtres, et comme à ceux-ci, il leur est présenté un exposé de la situation de la province. D'après ces exposés, la population des neuf provinces néerlandaises était de 2,501,646 habitants au 1^{er} janvier 1836, de 2,529,728 au 1^{er} janvier suivant et de 2,552,559 au 1^{er} janvier 1838; de sorte que la population s'est augmentée en 1837, de 22,621 âmes; en 1836 cette augmentation avait été de 28,082.

bombe lancée revenait à une dépense moyenne de 325 francs. Pour mettre le feu à ces épouvantables machines, que nos artilleurs appelaient des *monstres* et les canonniers de marine des *mignonnets*, ceux-ci se servaient de lances de 12 pieds de long; le lancier se fendait presque jusqu'à terre en se masquant l'oreille avec l'épaulé, et ne se relevait que lorsque le coup était parti. C'est l'empereur qui voulut baptiser cette batterie, en lançant lui-même la première bombe-monstre. Il fit feu, le coup partit et le sang lui sortit aussitôt par les oreilles. Pendant deux jours il fut complètement sourd, et pendant deux jours, comme on peut le supposer, d'une humeur insupportable. Aussi durant ce temps, demeura-t-il calfeutré, dans sa baraque, sans vouloir voir personne, comme s'il se fût mis lui-même en pénitence; mais le troisième jour, il reparut plus gai, et l'ouïe plus fine que jamais.

De même qu'un enfant imprévoyant qui s'est blessé en jouant avec un instrument qu'il ne connaît pas, n'a rien de plus pressé, une fois sa frayeur et son mal disparus, que d'aller examiner et toucher à l'objet, cause innocente du danger auquel il s'est exposé, de même Napoléon alla revoir et examiner en détail cette malheureuse batterie de la Tour d'ordre.

Napoléon continua ensuite ce qu'il appelait sa tournée. Le soir il ramena avec lui, pour dîner, la plupart des chefs de corps et ceux des différents services. De sorte qu'avant de se retirer dans sa chambre à coucher il savait l'état des affaires mieux que s'il eût parcouru des volumes de rapports.

Il faisait encore grand jour lorsque l'empereur sortit de table. Après avoir poliment congédié ses convives, il appela son premier valet de chambre:

— Constant! est-il arrivé des estafettes en mon absence?

— Oui, sire: une seule de son excellence le ministre de l'intérieur et quelques lettres de Paris venues par la poste.

— Donnez-les moi.

Tandis que Constant était allé les chercher au pont de Briques, où toutes les dépêches étaient scrupuleusement enregistrées, au fur et à mesure de leur arrivée au quartier-général, Napoléon gagna sa chambre à coucher, ouvrit la fenêtre et braqua le grand télescope sur Douvres. Lorsqu'il eût regardé quelque temps dans cette direction: « Je n'y vois rien ce soir », dit-il en se frottant les yeux; et il se promena lentement par la chambre les mains croisées sur le dos; puis il s'arrêta tout-à-coup, et jetant au ciel un étincelant regard:

— Un bon vent et trente-six heures!... s'écria-t-il comme s'il eût fait une hardie menace.

Constant rentra avec un volumineux paquet de lettres. Napoléon regarda la suscription et le timbre de chacune d'elles et les jeta par terre

En Belgique l'accroissement de la population suit une marche à-peu-près égale.

D'après le correspondant de Londres du *Handelsblad*, on est d'accord pour ne pas revenir sur les 24 articles. Seulement la France et l'Angleterre voudraient qu'au lieu de se contenter de les signer et de les insérer textuellement dans un traité entre la Belgique et la Hollande, on reprenne les négociations interrompues en 1855, après que M. le ministre des affaires étrangères, M. le baron Versteck de Soelen, eut été accrédité près la cour de Londres et eut paraphé avec la conférence différents articles du susdit projet de traité.

Lord Palmerston pense que, d'après la règle, l'affaire doit être reprise au point où elle a été arrêtée.

Par suite de vives appréhensions que donne aux habitants des campagnes le temps déplorable qu'il fait depuis trois semaines, déjà dans les églises de villages et même à Bruxelles dans plusieurs paroisses des prières sont adressées au ciel pour implorer la cessation de ce fléau.

On écrit de la Flandre orientale, 4 août :

« Il y a quelques semaines, la récolte se présentait avec les plus belles apparences. Aujourd'hui les pluies continuelles, qui font de l'été une espèce de saison de frimats et qui donnent un si triste aspect à la campagne, commencent à donner des inquiétudes. Les foins et les lins se récoltent avec la plus grande difficulté pendant les rares intervalles où le ciel se découvre; le lin a même déjà beaucoup souffert et la graine en sera de médiocre qualité. Le seigle est presque partout couché, et ne pourra plus se relever; l'avoine qui promettait d'être si abondante, et qui aurait pu compenser les pertes essuyées sur les foins, menace aussi de se renverser; la pomme-de-terre, dans les polders et autres terrains bas, doit déjà souffrir aussi. Toutefois le mal peut encore se réparer; quelques jours de soleil feraient oublier au cultivateur ses peines et ses soucis, et aux autres campagnards les désagréments de l'averse et de la boue, dans une saison qui devrait en être exempte.

On écrit de Dresde, le 50 juillet :

Il y a quelques jours, 52 pigeons ont été apportés ici de Herve, petite ville entre Liège et Verviers. On leur a apposé un timbre sous les ailes, et après leur avoir donné à manger sur les remparts, on les a lâchés hier à 6 heures 5 minutes du matin. Le conducteur a assuré qu'ils seraient rentrés à Herve vers 9 à 10 heures.

Dresde étant éloignée de Herve de 80 milles géographiques environ, il s'ensuit que ces petits animaux font 20 milles environ à l'heure. (Gaz. de Leipzig.)

L'administration des douanes de France vient de résumer en un seul volume ses tableaux du commerce de la France des 10 années précédentes. Ce document est d'un grand intérêt; car il est possible de tirer avec quelque assurance d'observations continuées pendant 10 ans des conclusions qui sont hasardées, quand elles ont une base dix fois plus étroite.

Voici l'une des conclusions que tire le *Journal des Débats* de ce document :

La proportion des affaires commerciales entre la France et les divers peuples du monde a un lien beaucoup plus intime qu'on ne pourrait le croire avec la politique. En temps de paix, et la paix doit désormais être l'état presque permanent du monde civilisé, les nations se témoignent leurs sympathies ou leur répugnance par leurs tarifs de douanes. Les tableaux du commerce révèlent des affinités, sinon complètes, du moins matérielles, et ils peuvent jusqu'à un certain point servir de base à une diplomatie qui serait en harmonie avec les goûts passablement matérialistes du siècle. En classant les peuples suivant le rang d'importance de notre commerce avec eux, on arrive non pas à déterminer l'ordre absolu de préférence dans lequel nous devons les ranger, mais au moins à dresser une échelle indiquant les états avec lesquels nous sommes matériellement dans un certain rapport de solidarité forcée ou volontaire, et qui sont ainsi nos alliés d'inclination ou de raison.

Voici l'ordre dans lequel seraient distribués les divers peu-

les uns après les autres en disant : « Je connais cela... Peu m'importe... Certes, je ne la lirai pas... » etc. Mais il déchacha le paquet expédié du ministère de l'intérieur. Après avoir jeté les yeux sur un grand cahier plié en quatre : « qu'est-ce cela ? » fit-il avec curiosité, et sautant aussitôt tous les feuillets pour arriver au dernier, il lut cette signature : JONES FULTON.

« Ah ! ah ! s'écria-t-il. Le voilà donc enfin ce fameux mémoire dont on m'a tant rebattu les oreilles... Il y a longtemps, ce me semble, que j'aurais dû l'avoir... Voyons donc un peu cela.

Puis ayant tourné les feuillets les uns après les autres, en les comptant :

« Ma foi, c'est trop long pour lire ce soir, ajouta-t-il en posant le cahier au chevet du lit; nous examinerons cela demain matin à tête reposée. Constant ! donnez-moi ma robe de chambre et mon madras... »

Le lendemain dès cinq heures, l'empereur tenait déjà en main le mémoire de l'ingénieur Fulton; il avait voulu en savoir le contenu avant même de quitter son lit, et voici ce qu'il lut tout d'abord à voix basse :

« Sire,

« La mer qui vous sépare de votre ennemi lui donne sur vous un immense avantage. Servi tour-à-tour par les vents ou par les tempêtes, il vous insulte impunément, il vous brave dans son île inaccessible pour vous. Eh bien ! cet obstacle qui le protège, je puis le faire disparaître; je puis, malgré toutes ses flottes, en tous temps, en peu d'heures, transporter vos armées sur son territoire, sans craindre les tempêtes, sans avoir besoin du secours des vents... »

« Diable ! diable ! fit l'empereur en se mettant brusquement sur son séant et en se frottant la tête d'une main, de façon que le nœud de son madras qui était au-dessus de son œil droit, passa tout-à-coup derrière son oreille gauche. « Diable ! diable ! répéta-t-il les yeux toujours fixés sur le mémoire; « ceci vaut bien la peine qu'on y réfléchisse à deux fois. Puis regardant fixement devant lui sans arrêter ses regards sur aucun objet : « Si cet homme dit vrai, ajouta-t-il, je lui donne un royaume !... Voyons donc, voyons donc » et il continua sa lecture.

« Mes moyens, sire, les voilà !... etc. »

Pendant une heure et demie qu'elle dura (car Napoléon la suspendit plusieurs fois pour songer aux conséquences de ce qu'il lisait), il parut entièrement absorbé par la nouveauté et le grandiose du projet qui lui était soumis; enfin las de rester au lit, il appela Constant qui couchait en dehors, sur un matelas posé en travers de la porte de sa chambre, « habilla d'un air pensif, puis lui dit aussitôt après,

« plés tant pour le commerce général que pour le commerce spécial (*).

IMPORTATION.

Commerce général. — 1. Etats-Unis. 2. Belgique et Hollande; 3. Sardaigne; 4. Angleterre; 5. Autriche; 6. Petits états allemands; 7. Suisse; 8. Espagne; 9. Russie; 10. Guadeloupe; 11. Indes anglaises; 12. Prusse; 13. Martinique; 14. Turquie et Grèce; 15. Deux-Siciles.

Commerce spécial. — 1. Belgique et Hollande; 2. Sardaigne; 3. Etats-Unis; 4. Allemagne; 5. Espagne; 6. Angleterre; 7. Guadeloupe; 8. Russie; 9. Martinique; 10. Indes anglaises; 11. Prusse; 12. Suisse; 13. Bourbon; 14. Turquie de Grèce; 15. Suède et Norvège.

EXPORTATION.

Commerce général. — 1. Etats-Unis; 2. Angleterre; 3. Espagne; 4. Belgique et Hollande; 5. Suisse; 6. Sardaigne; 7. Allemagne; 8. Guadeloupe; 9. Martinique; 10. Villes-Ansétiques; 11. Brésil; 12. Mexique; 13. Turquie et Grèce; 14. Alger; 15. Toscane et Rome.

Commerce spécial. — 1. Etats-Unis; 2. Angleterre; 3. Belgique et Hollande; 4. Espagne; 5. petits états allemands; 6. Suisse; 7. Sardaigne; 8. Guadeloupe; 9. Martinique; 10. Brésil; 11. Mexique; 12. Villes-Ansétiques; 13. Turquie et Grèce; 14. Cuba et Porto-Rico; 15. Bourbon.

COUR D'ASSISES.

PRÉSIDENCE DE M. DOCHÈN. — 1^{re} AUDIENCE, 6 AOUT.

La cour a eu à s'occuper d'un vol qui présentait peu de gravité en lui-même, et n'aurait donné lieu qu'à des poursuites correctionnelles si la circonstance d'escalade n'était venue aggraver l'accusation; il s'agissait d'un vol d'une botte de foin, d'une valeur de quarante centimes, soustraction qui a amené sur le nommé Jean-François Debeffe, une condamnation de deux mois de prison. Le jury a écarté la circonstance d'escalade; déjà l'accusé avait été condamné, en 1817, à cinq ans de réclusion.

CONCERT DU 15 AOUT.

Le concert qui doit avoir lieu, le 15 de ce mois, à l'occasion des courses de chevaux, promet de nous donner une de ces soirées dont Liège gardera le souvenir. Les nombreux étrangers que la facilité des communications nous amènera les artistes distingués qui doivent s'y faire entendre, la composition du concert, dont le choix des morceaux est abandonné au goût et au discernement de notre excellent chef d'orchestre, tout fait espérer que ce concert sera brillant, et qu'il offrira une bonne fortune pour nos amateurs de musique. Nous en publions le programme sous peu. On nous assure que la salle sera éclairée comme les jours de gala, et que rien ne sera négligé pour donner à cette soirée un air de fête et tout l'éclat dont elle sera susceptible.

Parmi les artistes qui s'y feront entendre, on cite M. Blaes, 1^{re} clarinette solo du roi, dont nous avons déjà eu l'occasion d'apprécier tout le talent; et M. de Munck, professeur de violoncelle au conservatoire royal de Bruxelles; ces deux artistes sont placés au premier rang parmi les instrumentistes, et chacun de ces noms suffirait à lui seul au plaisir de toute une soirée.

Deux jeunes dames doivent aussi apporter le tribut leur talent au concert du 15 août : Mlle. Marin, 1^{er} prix de chant du conservatoire de Bruxelles, déjà connue dans le monde artistique, jeune et intéressante cantatrice belge, et Mlle. Victorine Hugo, grand prix de déclamation lyrique du conservatoire de Paris, dont la belle voix, l'expression et le goût, sont un sûr garant du plaisir qu'elle produira sur son auditoire. Mlle. Marin, MM. Blaes et Demunck sont belges.

Le concert commencera à 8 heures, et les courses finissent de 5 à 6; de manière que nos dames auront le temps de donner à leur toilette tous les soins nécessaires, avant l'heure du concert.

(* Le commerce spécial est celui qui s'exerce, à l'exportation, sur les marchandises d'origine indigène, et à l'importation sur des objets qui doivent être consommés ou employés dans le pays. Le commerce général comprend toutes les marchandises exportées du pays, quelle que soit leur origine, et toutes celles qu'on importe dans le pays, pour quelque contrée qu'elles soient définitivement destinées.

— Courez au logement de Daru et dites-lui de venir à l'instant. Lorsque l'intendant-général de l'armée arriva, il trouva Napoléon dans la salle du conseil, debout, les bras croisés sur la poitrine et comme en contemplation devant l'immense carte qui tapissait cette pièce.

— Ah ! ah ! vous voilà, Daru, bonjour, asseyez-vous là, à ma place et écrivez.

Comme nous l'avons déjà dit, il n'existait dans cette salle qu'un siège destiné à Napoléon; de sorte que Daru sembla hésiter en voyant que s'il s'asseyait, l'empereur allait nécessairement rester debout devant lui.

— Mais... sire, dit-il avec embarras, votre majesté ne peut pas...

— Attendez! c'est vrai! interrompit Napoléon qui avait deviné le respectueux scrupule de Daru, « allons donc, mon cher. » Et passant lestement derrière l'administrateur il lui appliqua les deux mains sur les épaules, comme pour le faire assoir de force.

— Sire, j'obéis à votre majesté, fit Daru ens'inclinant.

— C'est ainsi que vous avez toujours fait, Daru, et je vous en suis gré, ajouta l'empereur en lui prenant le bras avec un sentiment que nul autre que lui ne savait rendre lorsqu'il le voulait : « Écrivez, c'est au ministre de l'intérieur. »

Daru prit la plume et regarda l'empereur qui, s'étant recueilli un moment en se caressant le menton, dicta ce qui suit :

« M. de Champagni, je viens de lire le projet du citoyen Fulton que

« vous m'avez adressé beaucoup trop tard en ce qu'il peut changer la

« face du monde. Quoiqu'il en soit, je désire que vous en confiez im-

« médiatement l'examen à une commission composée de membres choi-

« sis, par vous, dans les différentes classes de l'institut. C'est là que

« l'Europe savante ira chercher des juges pour résoudre la question

« dont il s'agit. Une grande vérité, une vérité physique, palpable, est

« devant mes yeux. Ce sera à ces messieurs de la voir et de tâcher de

« la saisir. Aussitôt leur rapport fait, il vous sera transmis et vous me

« l'enverrez. Tâchez que tout cela ne soit pas l'affaire de plus de huit

« jours, car je suis impatient; et sur ce, M. de Champagni, je prie

« Dieu de vous avoir en sa sainte garde.

« De mon camp de Boulogne, le 22 juillet 1804. Napoléon. »

— Maintenant, continua l'empereur, expédiez une estafette.

Daru sortit; et Napoléon, tout en se promenant dans la salle, répéta plusieurs fois :

— Si ce Fulton ne me trompe pas, je lui donne un royaume; plus tard, on lui élèvera des statues d'or...

Les aides-de-camp de service entrèrent chez l'empereur pour prendre ce qu'on appelait l'ordre du jour. Napoléon dit à l'un d'eux d'aller à la

baraque de l'amiral Bruix, le prévenir qu'après son déjeuner il visiterait

la côte depuis Boulogne jusqu'à Ambleteuse, c'est-à-dire une longueur

Le prix d'entrée est de 5 francs. Toute la galerie sera numérotée. Le bureau de location est ouvert tous les jours de midi à une heure.

Les succès qu'obtiennent les personnes qui font usage de la pommade du savant Dupuytren pour arrêter la chute de la chevelure, prouvent jusqu'à l'évidence que la réputation de vogue dont elle jouit à Paris, n'a rien d'exagéré et que ce qu'on en rapporte de merveilleux repose sur des faits. (Voir aux annonces.)

LES BAYADERES A BORDEAUX.

Le *Courrier de Bordeaux* donne les détails suivans sur les bayadères arrivées récemment de Pondichéry :

Recommandé à une maison de commerce de cette ville, c'est dans un salon des Chartrons, que M. Tardivet a conduit pour la première fois les prêtresses de la Pagode de *Tindivina Pourum*. Les initiés étaient en fort petit nombre; on remarquait parmi eux un député du département, un jeune et habile médecin, quelques jolies femmes et un ancien magistrat de Pondichéry.

La curiosité, excitée par la conversation, était arrivée à son dernier terme lorsque nous entendîmes dans l'antichambre le bruit des grelots. On eût dit une légion de tambours de basque, dansant quelque ronde fantastique. Bientôt la porte du salon s'ouvrit : — cinq femmes, d'un noir doré, gracieusement pléées dans une blanche pagne, s'avancèrent d'un pas régulier; — les cinq têtes se courbèrent simultanément jusque sur le parquet et nous firent le *salam* à deux mains. Derrière les danseuses, droits et calmes, marchaient trois hommes : l'un avait sur le front et sur les bras, trois lignes blanches; c'était le vieux *Ramalingam*, le joueur de cymbales; les deux autres étaient jeunes; l'un portait un long tambour cylindrique sur lequel il frappait avec l'extrémité des doigts; l'autre, un espèce de chalumeau de bambou, dont le son mélancolique a quelques rapports avec celui de la musette.

Les cinq danseuses restèrent immobiles au milieu du salon, comme pour se soumettre à notre inspection.

Leur costume était d'une originalité brillante : une ceinture d'or leur serrait étroitement la taille, et servait de soutien à un pantalon de toile de l'Inde rayé. — Leur pagne se rouait comme un serpent autour de leur buste laissant voir entre ses méandres leur peau noire, dorée et soyeuse.

— Elles se balançaient le plus voluptueusement du monde sur d'adorables petits pieds couleur café, comme cinq arbustes attachés au sol, dont les cimes s'inclinent sous une même brise. — Toutes portaient au sommet de la tête, une calotte en or guilloché sur laquelle était gravée une couleur *capelle* à sept têtes. — Cet ornement symbolique se nomme *schadeppilé*. — Leurs bras étaient entourés de bracelets de forme bizarre et de tatouages bleus. — Des boucles d'or pendaient à leurs oreilles, à leurs narines, à leurs lèvres.

Leurs cheveux d'un noir sombre et mat, plats sur le haut de la tête, descendaient sur les épaules en deux nattes, à peu près comme ceux des suisses : ils étaient retenus sur le front par des bandes en or appelées *mair-oumail*.

Elles portaient au cou, à peu près comme nos femmes portent une croix, un ornement en forme de cœur, signe distinctif du mariage : les curieux remarqueront sur le *tali* un signe symbolique que les religions de l'Inde ont toujours prodigué.

Je m'aperçois que j'ai beaucoup parlé de leur costume, sans dire un mot de leur visage, et certainement ce serait une injustice, car il en est parmi les cinq qui feront tourner plus d'une tête.

Je citerai dans deux genres opposés, *Soundiroum* et *Amany*. La physionomie de *Soundiroum* est d'un piquant dont il est difficile de se faire une idée : ses yeux d'un noir enflammé, nageant dans un émail bleuâtre, lancent des regards à faire damner un saint. L'art des épiades est chez nous dans son enfance; toutes les coquettes de Paris vont vouloir prendre des leçons de la pétulante bayadère; *Soundiroum* professera la *langue de yeux* avec un succès étourdissant.

Amany a une physionomie pleine de douceur. — Elle est grande et élancée comme un palmier. — Son sourire est candide et rêveur à la fois. — Elle a dix-huit ans ! *Soundiroum* n'en a que quatorze !

La petite *Verdon*, âgée de 6 ans, a une physionomie de *diablotin*. *Ramgon* a quelque ressemblance avec *Soundiroum*, sans l'égalier à mon avis.

Que je vous parle maintenant de la vieille *Tillé*, la grande-prêtresse, la supérieure des bayadères. Je suis trop ami de la vérité pour dire que *Tillé* est jolie. — Elle peut l'avoir été, c'est possible; mais à son âge, dans l'Inde, jeunesse et beauté ont fini sans laisser de traces. M. de Balzac et ses femmes de trente ans seraient incompris dans la pagode de *Tindivina Pourum*.

Tillé a l'œil sombre et inquiet. C'est que sur elle pèse une grande responsabilité. Elle a promis, dit-on de ramener dans l'Inde, pures de tout amour chrétien, les quatre prêtresses de Brama. Oh! messieurs les lions, il s'agit là vie pour les pauvres danseuses de la pagode, et une infidélité au *Dieu jaloux* ou plutôt à ses *ministres*, les conduirait sur le bûcher; c'est bien une autre chance, comme vous voyez, que celle d'un procès en *criminelle conversation* !

— Silence : *Ramalingam* a frappé ses cymbales ! *Savaranim* souffle dans son chalumeau. *Deyvenayagom* frotte du bout des doigts son tambour. Un chant mélancolique et étrange erre sur les lèvres des quatre danseuses et du vieux musicien. C'est un poème sacré, un de ceux chantés dans le mystère de la pagode, c'est une des incarnations de *Wishnou*, *Soundiroum* Amalle et *Ramgon* Amalle s'élançant en faisant ployer le parquet sous le coup nerveux de leur talon. Leur regard s'anime, s'exalte, leur prunelle roule, leurs bras se déploient, leur corps se plie avec une vigoureuse souplesse, leurs doigts s'agitent entre eux; il n'y a pas une veine, un muscle, un nerf qui ne soit en jeu. Vous diriez que leur corps est liquide et que le vent le soulève, tant le mouvement est général : elles vont, viennent, avancent, reculent, tantôt le caractère de la

de plus de deux lieues, et qu'il désirait qu'il l'accompagnât, ainsi que tous les chefs des différents services.

En l'absence de Napoléon, les constructions navales n'avaient pas été poussées avec moins d'activité que les travaux des ports. Les chaloupes canonnières, les bateaux plats, et les péniches avaient été confectionnés sur tous les chantiers des petits ports de la Normandie et de la Bretagne, pour être amenés, en longeant les côtes, soit à Montreuil, soit à Calais, soit à Dunkerque, etc., où on les avait fait gréer et armer. Ensuite ces embarcations avaient été immédiatement placées sous la protection des forts qui défendaient le port de Boulogne, au nombre de cinq. Le *fort de la Crèche*, le *fort en bois*, le *fort Musoir*, le *Tour de Croi* et le *Tour d'Ordre* dont nous avons parlé tout-à-l'heure. La ligne d'emboisement qui barrait l'entrée du port se composait de deux cent cinquante chaloupes canonnières et de plus de soixante bâtimens de haut bord; la division de canonnières impériales en faisait partie. Indépendamment de cette formidable ligne de défense, toute la côte était encore hérissée de batteries de canons de gros calibre servies par les artilleurs de l'armée de terre.

Au fond du port, il y avait un petit pont en bois qu'on appelait le *Pont de Service*. Le magasin des poudres, des gargousses et des cartouches était derrière et renfermait d'immenses munitions. La retraite battue, on ne passait plus sur ce pont sans donner le mot d'ordre à la seconde sentinelle; car la première laissait toujours passer, mais elle ne laissait jamais repasser. Ainsi, si un individu venait à oublier le mot d'ordre, une fois sur ce pont, auquel les troupes de terre avaient donné le nom de *Pont du Diable*, c'était fait de lui. Repoussé par le second factionnaire sur le premier, celui-ci avait l'ordre exprès de passer sa batonnette au travers du corps de l'imprudent qui se serait engagé dans ce passage dangereux sans pouvoir répondre au *qui vive!* de la dernière sentinelle. Ces précautions si rigoureuses étaient devenues nécessaires à cause du terrible voisinage de la poudrière qu'une étincelle eût fait sauter avec la flotte, la ville et les deux camps, et de la présence des espions et des incendiaires que l'Angleterre jetait journellement sur nos côtes.

La nuit on fermait l'entrée du port, du côté de la mer, par une énorme chaîne; du côté de la terre, les quais étaient garnis de sentinelles placées à quinze pas de distance les unes des autres, qui criaient de quart d'heure en quart d'heure : *Sentinelle!... prenez garde à vous!*... Et les soldats de la marine, juchés dans les huniers, répondaient à ce cri par celui de *Bon quart!* qu'ils mettaient une sorte de science et d'amour-propre à prononcer d'une voix trépanante et sinistre. Rien alors n'était plus monotone que ce murmure continu, ce roulement de voix que le calme de la nuit rendait plus triste encore.

Emile MARCO de St-Hilaire.

danse est grotesque tantôt amoureux, tantôt moqueur, mais toujours pétulant ! Quelquefois vous diriez deux figures chinoises de porcelaine, quelquefois Fanny Elssler dansant la cachucha ! Ramalingam, le joueur des cymbales, est dans l'extase ; il suit de l'œil les danseuses, il sourit, il presse la mesure. Enfin, sur un signe de D. Tardivel, tout s'arrête ; un profond salamalec clôture la danse.

Amy va maintenant imiter une danse amoureuse : elle part, en relevant mollement son œil et ses paupières. Ses pieds pétillent ; elle pose sa main sur son cœur et s'agenouille. Elle s'efforce en vain de séduire quelque magot de pierre sans doute. Alors le dépit s'empare d'elle ; son œil s'arrête, elle menace du doigt, elle rase de la paume de la main les joues de l'insensible, puis une malédiction amoureuse est lancée sur sa tête. C'est Ariane abandonnée, c'est Didon, c'est Médée ! On baisse les yeux malgré soi devant cette fureur feinte.

El Veydon. — Veydon ? — Oh ! à son tour : elle va vous danser un pas à elle seule, un pas où elle vous prodiguera le sarcasme, la moquerie. Veydon, c'est un vrai petit serpent capelle. Vient enfin la danse à quatre, danse où l'on reconnaît en germe les boléros, les manchégas espagnols. Les Arabes ont été sans doute la transition entre l'Inde et l'Ibérie.

Je n'ai pas vu la danse de la Pagne dont on dit des merveilles. A l'aide d'une vaste pagne, deux bayadères forment une colombe posée sur un tronc de palmier, et on ne s'aperçoit de la métamorphose qu'au moment où les danseuses cessent de tourner sur elles-mêmes.

ANNONCES.

VENTE

DE MAISONS ET TERRAIN AU QUAI DE L'OURTE.

VENDREDI 17 AOUT 1858, à trois heures après-dînée, à la requête de M. Charles-Barthélemi-Dieudonné Sauvage de Hermet, demeurant à Liège, et en vertu d'un arrêt rendu par la cour d'appel de Liège le 2 juillet 1858, il sera procédé par le ministère de M^e MOXHON, notaire, en son étude, rue Hors-Château, n^o 482, à Liège, à la

VENTE AUX ENCHÈRES,

Des immeubles SUIVANS,

appartenant à M. Henri Hautermann, négociant, demeurant à Liège, rue des Tanneurs.

PREMIER LOT.

Une MAISON avec cour, sise à Liège, rue Roture ou Terre-en-Bèche, portant le n^o 1011 bis, joignant d'un côté à M. Lagasse, de l'autre au 4^{me} lot.

DEUXIÈME LOT.

Une MAISON avec cour, sise à Liège, quai de l'Ourte, portant le n^o 1011, joignant aux 5^{me} et 4^{me} lots.

TROISIÈME LOT.

Une MAISON avec cour et grand bâtiment, sise à Liège, même quai, portant le n^o 1012, joignant au lot précédent et à M. Lagasse.

QUATRIÈME LOT.

Un TERRAIN, propre à bâtir, situé à Liège, formant le coin du quai de l'Ourte, et de la rue Roture, joignant aux 1^{er} et 2^{es} lots.

Les maisons ci-dessus sont à voir tous les jours. S'adresser pour connaître les titres et conditions audit notaire MOXHON. 1099

A SURENCHÉRIR 5 maisons à Liège,

ET UN CAPITAL BIEN HYPOTHEQUÉ APPARTENANT A M. BECK-STEINS.

Par procès-verbal d'adjudication en date du 1^{er} août 1858, M^e MOXHON et GILKINET, notaires à Liège, ont VENDU

1^o Une BELLE et GRANDE MAISON à équipage, rue de la Régence, nouvellement bâtie, construite avec élégance et solidité, composée de plusieurs vastes appartemens fraîchement et richement décorés ; avec offices, grande cour, écurie pour plusieurs chevaux, deux escaliers servant de dégagement et porte cochère, adjugée provisoirement pour le prix de 87,000 FRANCS.

2^o Une MAISON rue du Crucifix, n^o 754, occupée par M. Collard, tapissier, adjugée provisoirement pour le prix de 12,000 FRANCS.

3^o Une MAISON rue du Crucifix, n^o 752, joignant à M. Hanquet et aux enfans Larmoyer, louée moyennant 900 frs., adjugée provisoirement pour le prix de 12,100 FRANCS.

4^o Une MAISON rue du Crucifix, n^o 755, joignant à Mlle. Hannay et au n^o 754 ci-dessus, adjugée provisoirement pour le prix de 4000 FRANCS.

Ces trois dernières maisons gagneront beaucoup en valeur lors de l'achèvement prochain de la rue de la Cathédrale.

5^o Une MAISON rue de l'Étuve, n^o 705, reconstruite à neuf, composée de 11 pièces, joignant à MM. Dayeneux frères et à une impasse, dite rue St.-Michel, adjugée provisoirement pour le prix de 6000 FRANCS.

6^o Un CAPITAL de 14,114 fr. 20 c^{ts}, dû par M. Lefort, agent de change, hypothéqué par privilège sur la maison qu'il habite rue Souverain-Pont, adjugé provisoirement pour le prix de 8,100 FRANCS.

Aux termes des conditions de la vente, toute personne solvable peut, pendant les quinze jours qui suivront celui de l'adjudication SURENCHÉRIR d'UN 20^{me} du prix, chacun des objets mis en vente, par acte à passer en l'étude du notaire MOXHON, rue Hors-Château, à Liège. 1102



UN PETIT CHIEN BARBET poils gris mêlés, répondant au nom d'Azor, s'est égaré samedi dernier vers 6 heures du soir. Récompense à celui qui le ramènera rue tête de Bœuf, n^o 668 bis.

A Louer

UN BEAU QUARTIER et une CHAMBRE, ayant une vue fort agréable, rue Ste-Ursule, n^o 889. 1051

A VENDRE de rencontre au n^o 284, rue devant St-Thomas, 1^o DES MEULES DE LANGRES propres à l'usage des couteliers, taillandiers, etc. 2^o Une BONNE CALECHE. 1096

GOVERNEMENT DE LA PROVINCE DE LIÈGE.

DEMANDE EN CONCESSION DE MINES

DE HOUILLE,

GISANTES SOUS DES TERRAINS D'UNE ÉTENDUE SUPERFICIELLE

DE 54 hectares 15 ares,

DÉPENDANS DES COMMUNES DE

VINALMONT ET VILLERS-LE-BOUILLET.

Par pétition enregistrée au gouvernement de la province de Liège, le 14 mars 1829, sous le n^o 1265 du répertoire particulier, le sieur François Joseph Mottart, domicilié à Tongres, a demandé la concession de mines de houille, gisantes sous des terrains d'une étendue superficielle de cinquante-quatre hectares quinze ares, dépendans des communes de Vinalmont et Villers-le-Bouillet.

Par une seconde pétition enregistrée le 5 de ce mois, ledit sieur Mottart a réclamé la publication de cette demande dont il avait primitivement indiqué la délimitation ainsi qu'il suit :

AU NORD.

partant de la limite séparatoire des propriétés des sieurs Fandeur et Deveux, point A du plan, et suivant le chemin de Vinalmont à Villers-le-Bouillet, jusqu'à la rencontre du chemin de Marexhe point B ; suivant alors ce chemin à l'Est, jusqu'à la rencontre du chemin du Theisse à Villers-le-Bouillet, point C.

AU SUD-EST,

suivant ce dernier chemin jusqu'à la rencontre d'une ligne droite tirée de la borne D sur la borne E, et limitant la concession Paquo et Charlier au Sud de cette demande.

A L'OUEST,

suivant la limite Sud-Ouest du bois de Marexhe jusqu'à une autre borne placée à la rencontre du ruisseau de Marexhe, point F, et limitant la concession ci-dessus, descendant alors ce ruisseau vers le Sud-Ouest et le continuant jusqu'à l'angle Sud d'une haye vive clôturant l'héritage de la veuve Dieudonné Poty, point G : suivant cette haye jusqu'à l'angle Sud-Ouest d'une terre appartenant à M^{me} de Gomzée, point H, de ce point suivant la limite séparatoire des propriétés des sieurs Fandeur et Deveux jusqu'à la rencontre du chemin de Vinalmont à Villers-le-Bouillet, point de départ.

Le pétitionnaire offre aux propriétaires de la surface 42 55/100^{es} centimes d'indemnité annuelle par hectare.

LA DEPUTATION PERMANENTE

DU

CONSEIL PROVINCIAL

DE LIÈGE.

EN EXÉCUTION DES LOIS DES 21 AVRIL 1810

ET 2 MAI 1837,

ARRÊTE :

1^o Les collèges des bourgmestres et échevins de Liège, Huy, Vinalmont et Villers-le-Bouillet, province de Liège, et Tongres, province de Limbourg, feront afficher pendant quatre mois consécutifs, la demande en concession ci-dessus analysée ; ils feront aussi publier cette demande chaque dimanche, à l'issue de l'office, devant la porte de la maison commune et de l'église paroissiale.

2^o Les oppositions et les demandes en concurrence seront admises devant nous jusqu'au dernier jour du 4^e mois de publication ; il pourra être pris au bureau des mines de l'administration provinciale, plus ample connaissance de la demande dont il s'agit.

3^o Immédiatement après l'expiration du quatrième mois les autorités susnommées nous adresseront les certificats constatant les publications et affiches, ainsi que les oppositions qui pourront leur être parvenues.

Le présent sera inséré dans deux des journaux de la province et expédié aux collèges prédesignés.

En séance à Liège, le 31 juillet 1858.

Présens : MM. Baron Vandenstein, gouverneur, président, Scronx, Hubart, Gouvy, Leken et F. N. J. Warzée, greffier.

Pour expédition conforme, Le greffier provincial, F. N. J. WARZÉE.

M^e DUSART, notaire à Liège, fait savoir que le dix août 1858, à 11 heures, IL VENDRA AUX ENCHÈRES, en son étude, rue Féronstrée, SANS RÉSERVE D'INFIRMATION

UNE BELLE MAISON,

SITUÉE A LIÈGE, CHAUSSÉE ST.-GILLES, n^o 516 ET 517, Avec batiments, magasins, remise, écurie, grand et superbe jardin, etc., contenant SEPT VERGES GRANDES. S'adresser audit notaire, dépositaire des titres. 0160

VENTE

PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

Le VENDREDI DIX AOUT 1800 trente-huit et jours suivants s'il y a lieu, aux dix heures du matin, à la maison portant le n. 449, place derrière, St-Paul, à Liège, il sera procédé à la VENTE PUBLIQUE de différens

OBJETS MOBILIERS ;

consistans en tables, chaises, commodes, garde-robes, ustensils de cuisine, literies, linges, habillemens d'homme, cristaux, fayence, argenterie, etc., etc.

ARGENT COMPTANT.

L. LÉONARD.

POMMADE DU BON DUPUYTREN,

Ce cosmétique préparé par M. Mallard, pharmacien à Paris, d'après la formule de l'illustre chirurgien en chef de l'hôtel Dieu, est employé avec le plus grand succès pour arrêter LA CHUTE DE LA CHEVELURE, en favoriser le retour et prévenir sa décoloration, 2 fr. 50 c. le pot. Dépôt chez M. Decamps phar. rue de la Régence, à Liège. On trouve à la même pharmacie LA PATE TYLACÉENNE, pour la guérison des cors, et l'ESSENCE CONCENTRÉE DE SALSEPAILLE DE BRETON, phar. à Paris, spécifique pour la cure des maladies SECRÈTES

BOURSES.

ANVERS, LE 6 AOUT.

| | | | | | |
|----------------------|---------|---|----------------------|------------|---|
| ANVERS. Det. act. | 104 1/2 | A | PRUSSE. Em. à Berl. | 117 | |
| Det. diff. | 49 | | NAPLES. Cert. Fal. | 95 5/8 et | A |
| Empr. de 48 mill. | 101 1/2 | A | ET. Rom. Lev. 1852. | 101 3/8 | |
| Id. de 50 mill. | 92 1/4 | P | Cert. à A. 1854. | 100 1/4 | A |
| HOLL. Dette, activ. | — | | | | |
| Rente rembours. | — | | | | |
| Autriche. Métall. | 106 1/4 | A | CHANGES. | | |
| Lots de fl. 100. | 511 | | Amsterd. C. jours. | 5/4 1/2 p. | P |
| Id. 250. | 458 | A | Id. 2 mois. | — | |
| Id. 500. | 756 | | Rotterd. C. jours. | 5/4 1/2 p. | P |
| Polog. Lots fl. 500. | 117 1/4 | P | Id. 3 mois. | — | |
| Id. 1000. | 157 3/4 | | Paris. C. jours. | 1/8 av. | P |
| BRES. Em. L. 1854. | 79 3/4 | P | Id. 2 mois. | 5/8 p. | P |
| ESPAGNE. Ardois. | 20 1/8 | P | Londres. C. jours. | 40 5/8 | P |
| Dette passiv. 1854. | — | | Id. 2 mois. | 40 1/2 | A |
| Différée. | 6 | | Francfort. C. jours. | 35 15/16 | A |
| DANEMARC. E. Noit. | 95 1/2 | A | Id. 3 mois. | 35 1/2 | A |
| Dito à L. | 75 1/4 | P | Bruxelles et Gand. | 1/8 | A |

BRUXELLES, LE 6 AOUT.

| | | | | | |
|--------------------|-----------|---|---------------------|-------------|---|
| Dette active 2 1/2 | 55 | A | Brasseries. | — | |
| Emp. Rothschild. | 101 5/4 | P | Tapis. | — | |
| Fin courant. | — | | Fer d'Ougrée. | — | |
| Emp. de 50 mill. | 92 | P | Mutualité. | 117 et | A |
| Id. de 57 mil. | 75 5/4 et | A | S. C. Bruges. | — | |
| Emp. de 1852 (4). | 98 1/4 | P | Monceaux. | — | |
| Act. de la Soc. G. | 850 et | | Act. Réunies. | — | |
| Emp. de Paris. | 1760 | P | Borinage. | — | |
| S. de Comm. de c. | 148 | | Houyoux. | — | |
| B. de Belgique. | 141 | P | Papeterie. | — | |
| C. de S. et Oise. | 112 | P | Lits de Fer. | — | |
| Hauts-Fourneaux. | — | | Luxembourgeoise | — | |
| Banque Foncière. | 100 1/2 | P | Civile. | — | |
| Idem. | — | | Herve. | — | |
| Flenu. | — | | Ch. de Fer de Col. | — | |
| Hornu. | — | | Ch. de B., M. et B. | — | |
| Sclessin. | — | | Asphalt. | — | |
| Soc. Nationale. | — | | Holl. Dette active. | 54 5/4 | |
| Levant du Flenu. | — | | Lorienten inscrit. | 100 | |
| Ougrée. | — | | Autriche. Métalliq. | 106 1/4 | |
| Sars-Longcham. | 190 | A | Naples. G. Falcon. | 95 1/4 | |
| Chemin de Fer. | — | | Espagne. Ardois. | 20 5/8 et | A |
| Vennes. | — | | Prime courant. | — | |
| St-Léonard. | 114 | | Prime un mois. | 20 5/4 D. 1 | |
| Chatelineau. | — | | Différée de 1850. | — | |
| Verreries. | 118 | A | Idem de 1855. | — | |
| Betteraves. | — | | Passives. | — | |
| Verr. de Charl. | — | | Bresl. E. de Roth. | 79 1/2 | P |
| L'Espérance. | — | | Rome. E. de 1854. | 101 1/4 | A |

VIENNE, LE 28 JUILLET.

Métalliques, 107 1/2. — Actions de la Banque, 4445 1/2.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 6 AOUT.

Le bateau à vapeur belge Antwerpen, v. de Londres, avec 140 passagers et diverses marchandises. — Le bateau à vapeur anglais City of Hambourg, v. de Londres, avec 80 passagers et diverses march. — La goelette portugaise Allianz, v. de Lisbonne, ch. de fruits. — La goelette anglaise Hope, v. de Londres, ch. de diverses march. — Le brick anglais Flora, v. de la Havane, ch. de sucre.

MARCHÉ DE LIÈGE DU 6 AOUT 1858.

| | |
|------------------------|------------|
| Froment, l'hectolitre. | fr. 21 41. |
| Seigle, idem. | 13 79. |

Imprimerie de J.-Bte Nossent, rue du Pot-d'Or, n^o 622, à Liège